

Ces prétendues victimes n'étaient, pour la plupart, que des hommes chargés d'iniquités, coupables de tous les méfaits, des hommes que notre législation si radoucie du dix-neuvième siècle punirait encore de mort. — Mais, en admettant même que la sévérité ait parfois dépassé les bornes de la stricte justice, il faut bien reconnaître qu'elle est bien peu de chose en comparaison des rigueurs exercées sur les catholiques par Henri VIII, Edouard VI et surtout par Elisabeth.

VII

Elisabeth succéda à Marie sur le trône d'Angleterre et régna de 1558 jusqu'en 1603. Elle était née de l'union illégitime de Henri VIII avec Anne Boleyn. Revenue à l'Eglise catholique sous le règne de Marie, elle se jeta de nouveau dans les bras du protestantisme, afin d'accaparer la couronne qu'elle ne pouvait posséder légitimement. Naturellement il fallut défaire l'œuvre de restauration qui venait de s'opérer, et la persécution recommença contre les catholiques plus violente que jamais. A l'exemple de son père, elle se proclama chef de l'Eglise d'Angleterre et exigea sous peine de mort qu'on prêtât le serment de suprématie ; ce fut la première papesse. Le Pape saint Pie V prononça contre cette reine audacieuse la sentence d'excommunication ; mais rien ne